

UNION SYNDICALE



UNION SYNDICALE CGT de la RATP

85 rue charlot - 75140 Paris Cedex 03

Tél : 01 42 72 88 72 - Int : 58769

Télécopie : 01 58 76 57 13 - Int : 65713

Courriel : cgt-ratp@wanadoo.fr

Paris, le 19 mai 2009

**Monsieur MONGIN Pierre
Président Directeur Général
LAC A8A
LYBY LYON BERCY**

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Président Directeur général,

Comme nous vous l'avons déjà affirmé dans le cadre de l'alarme sociale déposée par notre organisation syndicale en date du 13 mai 2009, la situation de crise mondiale que traverse notre pays appelle à des mesures exceptionnelles et significatives qui doivent être prioritairement axées sur l'augmentation des salaires, des pensions, sur le développement de l'emploi, le renforcement, le développement et de la pérennisation des services publics dans notre pays.

Seules des mesures de cette nature permettront une relance de l'économie, soutenue par la consommation des ménages.

Les agents de notre service public sont conscients que cette crise systémique touche et touchera durablement l'entreprise et son environnement, comme elle touche chacun d'entre eux dans leur famille, leur entourage, dans leur vie, et ce, même si aujourd'hui ses conséquences directes ne sont pas de même nature que ce que vivent les salariés de Continental, Molex, Sony, etc...

La situation que nous vivons, que subissent les agents, parce qu'elle est d'une nature et d'une ampleur exceptionnelles, doit amener l'entreprise et les pouvoirs publics à mettre en œuvre des mesures tout aussi exceptionnelles.

Notre organisation syndicale considère que la RATP, entreprise publique nationale et propriété de l'Etat, doit être exemplaire dans cette période, notamment sur les questions de sa politique salariale, de sa politique sociale et de l'emploi.

Or, et au vu du constat de désaccord de ce jour, force est de constater qu'aucune inflexion à la politique d'entreprise n'est envisagée.

La CGT/RATP revendique à la RATP :

- La mise en œuvre d'une politique salariale permettant l'augmentation du pouvoir d'achat de la valeur du point ;
- Le développement d'une politique sociale ambitieuse ;
- Le développement de l'emploi statutaire et l'arrêt des mesures de productivité contre l'emploi ;
- Le développement de notre entreprise nationale de service public et des garanties sur la pérennité de notre statut d'EPIC.

Au vu du constat de désaccord de ce jour, suite à notre alarme sociale en date du 13 mai 2009, nous déposons par la présente, préavis de grève.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de la RATP (tous secteurs et toutes catégories professionnelles) et l'ensemble des services du : lundi 25 mai 2009 à 22H30 au Mercredi 27 mai 2009 à 6H30.

La CGT/RATP exige une inflexion significative de la politique d'entreprise dans le sens de nos revendications.

Dans l'attente de notre rencontre dans le cadre de ce préavis, Soyez assuré, Monsieur le Président directeur général, de notre considération.

Pour l'Union Syndicale



J. ELIEZ
Secrétaire général